

LA PRIERE JUIVE - GENERALITES

Préambule

Les textes sur la « Prière juive » que nous proposons ont été écrits à la suite de la « causerie » sur la liturgie du Chabbat, proposée le 1^{er} mars 2015 au Centre Edmond J. Safra de Rennes. Comme nous l'avions alors indiqué, avant de parler des offices du Chabbat, il paraissait nécessaire d'envisager quelques aspects généraux de la prière juive, et de traiter de la pratique de certaines prières importantes qu'on retrouve au cours des différents offices des jours ordinaires, du Chabbat ou des jours de fête.

C'est ce que nous tenterons de réaliser, en commençant donc par des généralités sur la pratique de la prière juive (Pj.). Et vous voudrez bien nous excuser pour l'utilisation d'abréviations (cf. liste ci-dessous)

Nous n'envisagerons que la réalisation pratique de la prière dans le judaïsme, selon le rite séfarade d'Afrique du Nord, sans prétention d'exhaustivité, et en précisant d'emblée que certaines pratiques ou prières peuvent être différentes d'une communauté à l'autre, selon les coutumes ou *minhaguim*.

On n'envisagera que la pratique technique de la prière sans en considérer le sens ni la traduction en français, et on parlera avant tout de la prière communautaire (liturgie synagogale).

Les sources utilisées :

- *Choul'hane 'Aroukh* (Abrégé)
- *Siddour Pata'h Eliayhou*
- *Siddour* "l'arme de la parole" du rabbin Brahami
- *Siddour Qol Ya'aqov*
- « La prière juive » par Raphaël Prosner et coll.
- « Le monde des prières » d'Elie Munk

Les mots hébraïques sont transcrits en français et sont généralement écrits en italique. Les lettres « hèt » et « aïne » sont remplacées par une « ´ » et la lettre « caf » sans daguèch est transcrite par « kh ».

Abréviations utilisées :

P.	: Prière;
Pj.	: Prière juive
Py.	: Piyyoutim
Gn	: Génèse
Ex	: Exode
Lev	: Lévitique
Nb	: Nombres
Deut	: Deutéronome
s.	: Siècle
ex.	: Exemple

1) Remarques

Prière : *téfilah* (le plus haut degré de la Prière), racine PLL= juger.

Les autres noms de la P. :

--*Téh'ina*, supplication, prière insistante (Dt. 3,23 ; demande de Moïse pour entrer en Terre promise)

--*Pégui'a*, rencontre subite avec le sacré (Gn. 28,10, Jacob)

--*'atira*, manière d'arracher une décision divine (Gn. 25,21 ; Isaac et *Rivka* et leur demande d'enfant)

--*yéh'ila*, pour obtenir le pardon, de la racine YHL= espérer (Ex. 32,11 ; Moïse après l'épisode du veau d'or)

La prière dans la Bible, voir la prière de Eliézer, le serviteur d'Abraham (formule : *Baroukh Hachem...*), la prière de *Yithro* au début de la paracha *Yithro*, la prière de *Hannah* (*Léhitpalèl Hannah...*)

Prière personnelle ou improvisée (mais faire attention au texte !!!). On lui préfère la prière formalisée, si possible collective (dans une synagogue ou un autre lieu...)

Les 3 prières quotidiennes ou offices : *Cha'arit*, *Min'ha*, et *'Arvit* ou *Maariv*.

Les 2 prières, du matin et de l'après-midi, remplacent les sacrifices faits au Temple de Jérusalem (sacrifice : *Qorban* = rapprochement entre l'Homme et D.). La 3^{ème}, celle du soir non obligatoire initialement, a été instaurée par les rabbins. (les prières constituent l'« *avodah ché-ba-lèv* » ou office du cœur).

La plupart des P. sont faites à la 1^{ère} personne du pluriel, plus rarement à la 1^{ère} personne du singulier (ex. à Kippour)

Enfin, la prière doit être accomplie avec ferveur et une grande concentration sur les paroles prononcées. C'est la *kavanah*, mot signifiant « direction ».

2) Technique

1/ Orientation : vers *l'aron haqoddesh*, dans la direction du Temple de Jérusalem (surtout pour la *'Amidah*)

2/ Il faut un *minyán* lors des P. communautaires pour certaines prières : répétition de la *'Amidah*, lecture publique de la *Torah* et de la *Haftarah*, bénédiction des *cohanim*, *Qaddish*, *Barékhou*, sept bénédictions du mariage, et '«l'invitation» à réciter le *Bircat hamazone* ou *Zimmoun*.

3/ Langue : hébreu non obligatoire selon le Talmud mais recommandé (car il crée un lien entre toutes les communautés juives dans le monde). Dans le judaïsme libéral : certaines prières dans la langue du pays, d'autres en hébreu.

L'araméen : revêt une certaine sainteté ; on le retrouve dans les prières suivantes : *Qaddish*, *Bérikh chéméy* (ouverture arche sainte à *Chabbat*), *Kol nidré*, et dans certains *piyyoutim* (dans les *séli'hot* et à *Chavouot* par ex.).

4/ Musique : instrumentale interdite, sauf orgue depuis XIX^e siècle, dans synagogues réformées ou lors mariages (traditionalistes) ; chœur autorisé (pour répondre « amen ») ; chants et musique vocale pour certaines prières par le *'Hazzan* (avec les fidèles ou en soliste) ou par le *Chaliah' tsibbour* qui dirige l'office ; chant recommandé pour lecture textes bibliques (*ta'anim*). On appelle « *Baal téfilah* » (maître de la P.) ou « *Chaliah' tsibbour* » (délégué de la communauté) celui qui conduit la prière. Il n'y avait pas de *Baal téfilah* avant les *Guéonim* (VI^e s.). Par la suite, soit une personne est appelée à réciter l'office ponctuellement ou bénévolement, soit un chantré professionnel s'en occupe, le *'Hazzan* (musique vocale synagogale)

5/ Position : on prie debout ou assis, avec parfois flexion du tronc ; pour certains, le balancement accompagne la prière, notamment lors de la récitation de la *'Amidah* ; la genuflexion est exceptionnelle (Moussaf de Kippour).

6/ Horaires (cf. ci-dessous)

7/ Lecture à voix basse (on doit s'entendre sans gêner les autres fidèles) ou à voix haute, mais la lecture avec les yeux n'est pas recommandée, sauf si on suit certains textes lus par d'autres fidèles (ex. lecture de la *Torah*) ou si on ne peut pas lire soi-même.

8/ Les accessoires de la prière, en bref :

- a) se couvrir la tête (kippa, chapeau, fichu)
- b) le talit, grand talit porté à l'office de *cha'arit* de semaine, de *Chabbat*, et des jours de fête, sauf le matin du 9 av (talit et téfilines sont portés l'après-midi) ; le talit est porté à tous les offices de Kippour ; certains se couvrent la tête avec leur talit pendant la *'Amidah*, la *Bircat haCohanim*, la lecture de la *Torah*.
- c) les téfilines ou phylactères portés lors de la prière du matin des jours ordinaires uniquement (sauf le 9 av où ils sont portés pendant la prière de l'après-midi)

3) Composition des prières

1/ Les bénédictions ou *Bérakhot*, instituées au retour de Babylone (Ezra et la Grande Assemblée), dont la forme actuelle s'est constituée progressivement au cours des siècles et selon les lieux (ex : *'Amidah* au I^{er} s.). Elles n'ont été mises par écrit qu'à partir du VI^{ème} s. On peut distinguer 3 formules (ou *Matbé'a*) comprenant toujours la phrase « *Baroukh ata haChem...* » (à noter, *barekh* signifie : genou, se prosterner, mais aussi faire un présent...)

**M. a quatsar* (bref) : ex : bénédiction sur le pain

**M. a arokh* (long) : introduction par un texte plus ou moins long, commençant souvent par « *Baroukh...* » et se terminant par une bénédiction finale ; ex : 1^{er} paragraphe du *Bircat hamazon*.

* bénédictions faisant partie d'une série ou *Bérakhot ha semoukha le havertah* comprenant une formule d'ouverture, puis un texte et une bénédiction conclusive ; ex : *Nodé du Bircat hamazon*, *'Amidah*, bénédictions du *Chéma'*

Les bénédictions sont le plus souvent récitées avant la réalisation d'une *mitsvah*, mais parfois aussi après, par exemple lors de la lecture de la *Torah* ou de la *Haftarah*, du *Bircat hamazon*, des psaumes du *Hallel*.

Quand une bénédiction est faite à un moment donné de l'année, la première fois, elle est accompagnée de la bénédiction *Chéhékhéyanou...*

2/ Les psaumes ou Tehilim (au nombre de 150)

Introduction dans la liturgie par les *Rabbanim*

Psaumes dans chacun des offices quotidiens, mais aussi psaumes spéciaux pour le *Chabbat* ou pour les fêtes, ou encore dans certaines circonstances (*Roch 'hodesh*, maison en deuil, etc.)

On lit soit des psaumes en entier, soit des prières composées de versets extraits de plusieurs psaumes.

Les psaumes introduisent souvent les autres prières, mais peuvent aussi être lus en dehors des offices.

3/ Les Piyyoutim (Piyyout)

Piyyout est un mot venant du grec signifiant « poète »

Poème ou composition lyrique destiné à embellir une prière obligatoire ou une cérémonie religieuse ; nom donné à tout hymne poétique liturgique.

Les *Piyyoutim* ont été composés entre le VI^e et le XVIII^e s. Py. anonymes et sans rimes, avec acrostiches, avant le « VI^e s ». « Py. d'Israël » entre les VI^e et VIII^e s. avec rimes ; Py. d'Italie, d'Allemagne et surtout d'Espagne après le VIII^e s.

Nombreux auteurs de *Piyyoutim* (ou *Paytan*) au cours des siècles (ex : Ibn Gabirol ou Juda Halévy dans l'Espagne du XI^e siècle).

Les différents types de *Piyyoutim* :

_ *Hocha' anot* lors des processions de *Souccot*

_ *Zémirot* ou chants du *Chabbat* en famille

_ *Havdalot* à la sortie de *Chabbat*

_ *Qérovot* de la '*Amidah*, lors des grandes fêtes

_ *Téquiata de Moussaf Roch hachana, seder Avodah de Moussaf de Kippour*

_ *Yotserot* (du *Chéma* ', le matin)

_ *Maaravot* (du *Chéma* ', le soir)

_ *Séli'hot* débutant avant *Roch hachana* (*séli'ah*= pardon), *séli'hots* des jours de jeûne, des 10 jours de pénitence et à *Kippour* ; composés autour d'un noyau, les 13 Attributs ou « *Cheloch 'esré middot* » (Ex. 34,6-7)

_ *Quinnot* ou élégies du 9 av

_ *'Azarot de Chavouot*

Styles variés : le plus souvent, rimes ou acrostiches (lettres de l'alphabet ou nom de l'auteur, etc.)

Les horaires des prières (site MODIA)

Les heures de la prière à l'intérieur des 12 heures du jour solaire

(intervalle entre le lever et le coucher du soleil, divisé en 12 parts égales)

1. Cadre du jour juif

- Le moment des prières n'est pas déterminé par l'heure uniforme toute l'année comme sur nos montres actuelles mais par l'heure solaire utilisée depuis l'antiquité et qui est variable selon les saisons : pour cela, on divise en 12 parties égales le temps qui sépare le lever du coucher du soleil et on a ainsi 12 "heures" dont la durée est variable au long des saisons (de 40 à 80 minutes).

- La nuit est également divisée en douze autres heures d'égale durée entre le coucher du soleil et son lever.

- Le milieu du jour s'appelle '*hastote ha yom* ; le milieu de la nuit s'appelle '*hatsote ha laïla*.

2. Matin : Chéma', téfillines, Cha'harit.

- Le matin a lieu à l'aurore (*âmoud ha cha'har*), suivie 72 minutes plus tard du lever du soleil. L'heure de l'aurore est variable chaque suivant les saisons. Le soleil est levé vraiment 72 minutes après la première lumière de l'aurore. C'est alors la fin de la nuit

- L'aurore est l'heure du début des jeûnes.

- Le matin, la mise des *téfillines* et la prière de *Cha'harit* doivent se terminer avant le premier 1/3 de la journée, donc au plus tard 4 heures après le lever du soleil.

- Le matin, la prière du *Chéma' Israël* doit se terminer avant le premier 1/4 de la journée, donc au plus tard 3 heures après le lever du soleil.

3. Après-midi : Min'ha.

- Le temps normal et optimal pour dire *min'ha* est pendant *min'ha qétana* (la petite *min'ha*), qui s'étend de 9 heures et 1/2 à 10 heures 45, sur la base de la division du jour en 12 heures égales depuis le lever du soleil. Ce moment s'appelle *pélag ha min'ha*. Ensuite, c'est le début de la prière du soir ou '*Arvit*.

- Pour que les gens, pris par leur activités ne laissent pas passer le temps de *min'ha*, on "peut" dire *min'ha* une demi-heure après le milieu de la journée, soit 6 heures et 1/2 après le lever du soleil. On appelle cela *min'ha guédola* (la grande *min'ha*) qui dure de 6 heures et 1/2 jusqu'à 9 heures et 1/2.

4. Soir : 'Arvit.

La prière du soir s'appelle '*Arvit* et commence donc à 10 h 45 à partir de lever du jour, à partir de *Pélag ha min'ha*, donc 1 heure 15 avant la fin des 12 heures du jour.

L'heure de la prière de 'Arvit

- l'heure normale de la dire est à partir du moment où on voit trois étoiles de grandeur moyenne ; et avant le repas du soir.

- on ne peut pas dire '*Arvit* une heure 1/4 avant le coucher du soleil. Cette limite est appelée *pélag hammin'ha*.

- si on a dit '*Arvit* avant le coucher du soleil, il faudra ensuite répéter le *Chéma'* car le *Chéma'* du soir ne doit se dire qu'à partir de la tombée effective de la nuit et peut se dire pendant toute la nuit jusqu'à l'aurore.

La sortie effective du soleil s'appelle *yétsiate ha 'hama* , et le coucher du soleil (*chéqiate ha chéméche*).

Rappel mnémotechnique

Matin

Jusque 3 heures (1/4 du jour) : fin du temps du *Chéma' Israel* du matin.

Jusque 4 heures (1/3 du jour) : fin du temps de la mise des *téfillines*.

Midi

A 6 heures (1/2 du jour) : midi ou '*Hatsote*.

Après-midi

A 6 heures 1/2. Début de *min'ha guédola* (la grande *min'ha*) jusqu'à l'heure de '*Arvit*.

A 9 heures : ne plus rien faire avant de commencer *min'ha*.

A 9 heures 30 : début de *min'ha qétana* jusqu'à l'heure de '*Arvit* ; c'est l'heure idéale pour faire *min'ha*, à proximité de l'heure de '*Arvit*.

Remarque importante ! On n'a pas besoin de calculer soi-même les horaires des prières quotidiennes. Ils nous sont donnés par les calendriers hébraïques distribués gratuitement en début d'année juive par certains commerçants ou associations.